



**CONSEIL SUPÉRIEUR DES ARCHIVES
COMMISSION DES ARCHIVES NOTARIALES**

**Réunion du 25 mars 2013,
salle d'albâtre, Archives nationales**

Présents : M^c Alain Moreau, Gilles Désiré dit Gosset, Bernard Barbiche, Serge Chassagne, Coraline Coutant-Daydé, Georges Cuer, Benoît Jullien, Christine Langé, Catherine Lecomte, Marie-Françoise Limon-Bonnet, M^c Jean-François Pellan, Line Skorka, Élisabeth Verry.

Excusés : Vincent Bouat, Geneviève Étienne, Pascal Even, Marianne Grivel, M^c Bernard Lamaignère, Michel Ollion, Marie-Louise Queinnec, Albert Rigaudière, M^c Eric Schmit, Hélène Servant.

Exposé : les archives notariales de la Nouvelle-France, par Pauline Arseneault (AD Charente-maritime)

Mme Arseneault, Acadienne et archiviste à La Rochelle, a été invitée par la commission pour présenter les minutes notariales de la Nouvelle-France.

Ces dernières sont conservées au Québec, contrairement à celle de l'Acadie et de la Louisiane, qui sont aux Archives nationales d'Outre-mer.

A la fin du XIX^e siècle, Joseph-Edmond Roy, notaire et historien, publie une histoire du notariat canadien en 4 volumes. Les premiers notaires sont créés en 1648, mais des contrats notariés sont rédigés en Nouvelle-France dès 1608 et l'arrivée de Champlain. La création de la chambre des notaires résulte de l'application du code Napoléon au Québec.

Les Canadiens qui viennent à la recherche de leurs ancêtres aux Archives départementales de la Charente-Maritime peuvent y consulter les actes d'engagement rédigés au moment du départ, et dont le premier remonte à 1606.

Nouveaux membres de la commission

M. Lemoine a donné son accord pour intégrer à la commission les archivistes suivants :

- Sylvie Desachy, directrice des Archives départementales du Tarn,
- Romain Le Gendre, conservateur aux Archives départementales du Nord,
- François Falconet, conservateur aux Archives diplomatiques.

M^e Moreau, pour sa part, contactera le Conseil supérieur du notariat pour recruter, le cas échéant, de nouveaux membres parmi les notaires.

Actualités du réseau des Archives

Outre les travaux sur la nouvelle loi patrimoines, le Service interministériel des Archives de France est partie prenante dans la réflexion conduite par le ministère de la Culture autour du règlement européen sur les données personnelles.

Aux Archives nationales, le département Justice-Intérieur travaille, dans le cadre du référentiel des producteurs, sur un projet de dépouillement des nominations de notaires, qui serait un outil remarquable pour l'ensemble du territoire français.

Le Forum des archivistes, organisé par l'Association des archivistes français, s'est tenu du 21 au 23 mai à Angers et a réuni 700 archivistes d'horizons divers. Les membres de la commission qui y ont participé témoignent que la jeunesse et le dynamisme de la profession y étaient tout à fait manifestes.

Manuel des archives notariales

Marie-Françoise Limon-Bonnet réitère sa demande auprès des rédacteurs du manuel pour contribuer à l'index et à la bibliographie de l'ouvrage.

Les derniers textes sont en cours de correction, de même que la préface de Georgette Elgey.

Exposition

A ce jour, des textes ont été ébauchés pour les panneaux suivants :

- le réseau des archives
- le notaire créateur de droits,
- l'archiviste conservateur des droits,
- l'exemple de l'entreprise Clairefontaine,
- les évolutions des techniques dans les deux métiers,
- les notaires à l'étranger,
- les archives à l'international.

Il est demandé aux personnes concernées d'envoyer dès que possible leurs ébauches de panneaux pour que le projet puisse prendre corps.

Roumanie

Le projet de coopération avec les notaires roumains est en attente, notamment pour des questions de financement. Une délégation de la commission pourrait y faire un déplacement, à une période encore à fixer.

Perspectives

De nouvelles « auditions » sont proposées :

- Marion Veyssière et Cyprien Henry (Archives nationales, département Justice-Intérieur), au sujet de l'indexation des nominations de notaires,
- M. Bary, responsable du minutier électronique à Venelles.

La prochaine réunion est fixée au mardi 28 mai, à 14h30, aux Archives de France.